

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 07 - 01

Séance du 1^{er} juillet 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 31

Représentés : 2

L'an deux mille quatorze, le premier juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTION

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE,
GIACALONE, LEITE, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES,
ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VALVERDE,
VIDAL, Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, CATTALU,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE,
VALENTIN

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Elisabeth LALESART
(procuration à Madame Stéphanie LEITE), Madame Christine
MANFREDI-MARIN (procuration à Monsieur le Maire).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à établir, dans les 6 mois qui suivent son installation, son règlement intérieur qui complète, en tant que de besoin, les dispositions législatives et réglementaires qui régissent le fonctionnement de l'Assemblée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de règlement intérieur qui lui est soumis.

Le Conseil Municipal, par :

28 Voix POUR

5 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART (procuration à Madame Stéphanie LEITE), Stéphanie LEITE, Monsieur Jean-Luc BERNARD) –

(Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

Approuve le projet de règlement intérieur, soumis à son examen et joint en annexe à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140701-DEL20140701-DE
Date de télétransmission : 03/07/2014
Date de réception préfecture : 03/07/2014